



Paris, le 22 juin 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

42^e Congrès de la Mutualité Française : retour sur les temps forts d'une édition hors norme

La Mutualité Française a clos son 42^e Congrès vendredi 15 juin à Montpellier. Une édition hors norme, marquée par un discours du Président de la République Emmanuel Macron sur la politique sociale à venir et l'annonce de l'arbitrage des pouvoirs publics sur la réforme du reste à charge zéro. Thierry Beaudet, Président de la FNMF, a salué pour sa part « *le symbole* » que représente la tenue de ce discours au congrès de la Mutualité Française, ainsi que « *cette volonté de renforcer le dialogue avec la société civile et les corps intermédiaires dont font partie les mutuelles* ».

Le 42^e Congrès de la Mutualité Française s'est tenu du 13 au 15 juin à Montpellier. La présence du Président de la République, de la Ministre des solidarités et de la santé, du Président de l'association des maires de France, de l'ensemble des partenaires sociaux, des organismes représentatifs des complémentaires santé, des professionnels de santé, des représentants des usagers, ainsi que des principaux dirigeants du monde de la protection sociale (voir le [programme](#)), en ont fait un rendez-vous majeur du secteur.

« *Si nous avons réuni l'ensemble de ces acteurs, c'est pour réfléchir à l'avenir de notre système de santé et de protection sociale* », explique Thierry Beaudet. « *La présence du Président de la République à l'ouverture de notre Congrès est une marque de reconnaissance de l'engagement des femmes et des hommes qui font la mutualité.* »

Parmi les différents acteurs du domaine de la protection sociale et de la solidarité, les mutuelles font partie de ceux qui suscitent la plus grande confiance (65%)¹, notamment grâce à leur vision du bien commun, la redistribution de leurs bénéfices au service de tous et la solidarité entre les adhérents. « *Monsieur le Président, faites confiance aux acteurs. Osez la société civile, osez l'économie sociale et solidaire, osez les mutuelles !* », a lancé Thierry Beaudet à Emmanuel Macron lors de son discours d'ouverture.

Retrouvez les allocutions officielles et l'[ouverture du Congrès](#) filmées par Public Sénat.

RESTE A CHARGE ZERO OU LE 100% SANTE

Emmanuel Macron a annoncé mercredi 13 juin les derniers arbitrages concernant la réforme du reste à charge zéro, rebaptisée 100% Santé et présentée par Agnès Buzyn en conférence de presse lors du Congrès. La Mutualité Française salue l'équilibre global d'une réforme qui va permettre à des millions de Français qui renoncent aujourd'hui à des soins d'y avoir accès. « *Nous partageons l'esprit de cette réforme dont l'objectif est de faciliter l'accès*

aux soins des Français », explique Thierry Beaudet. « Les arbitrages rendus publics lors du Congrès de la Mutualité montrent bien que ce sont l'ensemble des acteurs qui sont mobilisés afin d'atteindre cet objectif. Au nom de l'égalité, comme nous en avons exprimé le souhait lors de la concertation, des paniers de soins à reste à charge zéro seront proposés à l'ensemble des assurés ; les opticiens, audioprothésistes et chirurgiens-dentistes acceptent de plafonner le tarif des lunettes, prothèses auditives et dentaires comprises dans ces paniers ; et les mutuelles s'engagent à mieux les rembourser ».

« Nous restons très attentifs au coût de cette réforme pour les Français. Les assurés qui renoncent aux soins à cause d'un reste à charge trop élevé, ne doivent pas demain y renoncer à cause de cotisations trop élevées. Nous nous réjouissons que la ministre des solidarités et de la santé ait accepté la création d'un comité de suivi de la réforme afin d'en mesurer, en toute transparence, les impacts pour les Français. »

Retrouvez l'[émission](#) sur le reste à charge zéro réalisée en partenariat avec Via Occitanie.

AUTONOMIE

Réagissant aux propos d'Emmanuel Macron sur la perte d'autonomie, Thierry Beaudet rappelle que cet enjeu est le 1^{er} sujet de préoccupation des Français de plus de 45 ans ([étude Harris Interactive pour la Mutualité Française](#)).

« Une fois toutes les aides déduites, un résident sur deux en Ehpad s'acquitte d'un reste à charge supérieur à ses ressources », rappelle Thierry Beaudet. « La solidarité nationale est, quoi qu'on en dise, largement mise en œuvre : elle intervient via la CNSA, les départements et la Sécurité sociale, pour 80% du coût de la dépendance. De son côté, la solidarité familiale est sous tension, avec 8 millions d'aidants, dont la moitié déclare y consacrer du temps tous les jours. La Mutualité Française rendra public un Observatoire à l'automne 2018, avant de préparer des contributions et voir comment les mutuelles peuvent, en complément de la solidarité nationale, aider les Français dans la prise en charge de leur perte d'autonomie. »

Retrouvez l'[émission](#) sur l'autonomie réalisée en partenariat avec Via Occitanie.

DESERTS MEDICAUX ET ACCES AUX SOINS DANS LES TERRITOIRES

En signant une [convention de partenariat](#) à l'occasion du Congrès, l'Association des Maires de France (AMF) et la Mutualité Française s'engagent pour un meilleur accès aux soins dans les territoires. Elle encourage notamment la coopération des mutuelles et des collectivités locales sur les questions de santé et de perte d'autonomie.

« Nous nous félicitons de la signature de cette convention de partenariat avec l'AMF qui va nous permettre de construire ensemble des solutions concrètes et innovantes sur les territoires autour des enjeux liés à la santé, à la perte d'autonomie et à la politique familiale », indique Thierry Beaudet, Président de la Mutualité Française.

Retrouvez l'[émission](#) sur les déserts médicaux réalisée en partenariat avec Via Occitanie.

LE CONGRES C'ETAIT AUSSI...

Un innovathon réussi avec plus de 60 participants mobilisés pendant 5 heures pour imaginer la mutuelle de demain. Et la première édition du prix innovation mutuelle – retrouvez les lauréats [ici](#).

Une [exposition photos](#) inédite « Vos mutuelles au cœur de la société : 150 ans d'innovation » sur l'esplanade du Corum à Montpellier, à retrouver en [vidéo](#).

À propos de la Mutualité Française

Présidée par Thierry Beaudet, la Mutualité Française fédère la quasi-totalité des mutuelles en France. Elle représente 650 mutuelles dans toute leur diversité : des complémentaires santé qui remboursent les dépenses des patients, mais aussi des établissements hospitaliers, des services dédiés à la petite enfance et des crèches, des centres dentaires, des centres spécialisés en audition et optique, des structures et services tournés vers les personnes en situation de handicap ou les personnes âgées...

Les mutuelles interviennent comme premier financeur des dépenses de santé après la Sécurité sociale. Avec leurs 2 600 services de soins et d'accompagnement, elles jouent un rôle majeur pour l'accès aux soins, dans les territoires, à un tarif maîtrisé. Elles sont aussi le 1er acteur privé de prévention santé avec plus de 7 000 actions déployées chaque année dans toutes les régions.

Plus d'un Français sur deux est protégé par une mutuelle, soit 35 millions de personnes.

Les mutuelles sont des sociétés de personnes à but non lucratif : elles ne versent pas de dividendes et l'intégralité de leurs bénéfices est investie en faveur de leurs adhérents. Régies par le code la Mutualité, elles ne pratiquent pas la sélection des risques.

Présidées par des militants mutualistes élus, les mutuelles représentent également un mouvement social et démocratique, engagé en faveur de l'accès aux soins du plus grand nombre.

Contact presse :

- Constance BAUDRY
06 85 29 82 22 / constance.baudry@mutualite.fr
- Liza PATRIS
06 66 50 25 76 / liza.patris@mutualite.fr

Photos de la
Mutualité Française
disponibles sur



ⁱ Avec les associations de patients (73%) et la Sécurité sociale (68%), devant les compagnies d'assurance (34%).
Etude Harris Interactive pour la Mutualité Française, réalisée en ligne du 7 au 14 mai 2018 sur un échantillon de 1.034 personnes représentatives de français de 18 ans et plus, à paraître le 13 juin 2018.